



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE MOLSHEIM & ENVIRONS**

Séance du 08 mars 2016

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Réunion de Bureau du 08 mars 2016, au siège du Select'Om, à 17 h 30

Convocation du 02 mars 2016

Date d'affichage du 09 mars 2016

Nombre de membres : - en exercice : 6
- présents : 4
- votants : 4

Membres présents :

M. André AUBELE, Président

MM. Gilbert ECK, Guy HAZEMANN, Alain HUBER, Vice-Présidents

Membres excusés :

M. Jean-Philippe HARTMANN, Vice-Président

Mme Laurence JOST, Vice-Présidente

Assistaient également à la séance :

Mme Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

DELIBERATION N°B015-03-2016

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2016

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

VU la délibération N°04-01-2015 du Comité Directeur en sa séance du 9 février 2016 statuant sur les délégations permanentes du BUREAU et du Président ;

APPROUVE Sans observation le Procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 16 février 2016 ;

ET PROCEDE à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 4
Membres présents	: 4		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B016-03-2016

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°2016-02 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES NOUVEAUX LOCAUX SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS DU SMICTOMME – LOT N°1 : CHAUFFAGE –VENTILATION-RAFFRAICHISSEMENT ET LOT N°2 : AUVENTS METALLIQUES

LE BUREAU,

- VU** le décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
VU la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
VU la délibération N° 012-02-2015 du Comité Directeur du 03 mars 2015 portant révision de l'autorisation de programme et crédits de paiement AP1 ;
VU la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;
AUTORISE Monsieur le Président à conclure et signer le marché N°2016-02 dans les conditions suivantes :

N° du lot	Intitulé du lot	Attributaire	Montant HT
1	Chauffage - ventilation - rafraichissement	Paul HERRBACH ZAC du sud 20 route d'Orschwiller 67600 SELESTAT	170 000,00 €
2	Auvents métalliques	SOBRIMA 3 rue de l'énergie Zone industrielle - BP176 67726 HOERDT CEDEX	33 245,74 €

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 4
Membres présents	: 4		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 08 MARS 2016

DELIBERATIONS :

B015-03-2016 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 16 février 2016

B016-03-2016 : Attribution du marché n°2016-02 relatif aux travaux de construction des nouveaux locaux sociaux et administratifs du SMICTOMME – lot n°1 : chauffage – ventilation-rafraichissement et lot n°2 : auvents métalliques

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur André AUBELE	Président	
Monsieur Jean-Philippe HARTMANN	Vice-Président	
Monsieur Alain HUBER	Vice-Président	
Monsieur Guy HAZEMANN	Vice-Président	
Madame Laurence JOST	Vice-Présidente	
Monsieur Gilbert ECK	Vice-Président	